AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (24)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Delattre, 23 juillet 1884

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delattre, 23 juillet 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation2 p. (158r, 159v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delattre, 23 juillet 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51564

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction23 juillet 1884
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireDelattre [Chocques]
Lieu de destinationChocques (Pas-de-Calais)

Description

RésuméGodin informe Delattre qu'il avait écarté sa candidature à un emploi de direction supérieure dans l'association du Familistère, mais qu'il lui propose un emploi d'instituteur dans les écoles du Familistère dans la mesure où il est prêt à accepter un autre emploi. Il lui précise qu'il accorderait 2 000 F par an à l'instituteur, que les écoles du Familistère n'ont pas de vacances et qu'il devra payer un loyer pour son logement. Il ajoute qu'une bonne entente doit régner parmi les 4 maîtres et 6 maîtresses employé·es dans les écoles.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024